

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



LRAR RR076012366BR

20200724_ELO_ICAMDAAD---

PR_Nouvelle-demande-assistance-et-
réponses

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Nouvelle demande d'assistance et de réponses

Demande particulière pour la personne chargée de lire le courrier :

Madame ou Monsieur, je vous prie de ne pas contribuer à l'aggravation de mon calvaire en redirigeant cette lettre vers un ministère, un secrétariat d'Etat ou ailleurs que l'Élysée.

Si de telles redirections étaient utiles dans mon cas, depuis tant d'années cela se saurait. N'en jetez plus, SVP. Je vous prie de bien vouloir au moins essayer de tenir compte de ce message, et de ne pas décider automatiquement que l'utilisateur ne sait pas de quoi il parle.

Rio de Janeiro, le 24 juillet 2020

Monsieur le Président de la République

Je vous prie de bien vouloir me pardonner de solliciter à nouveau votre aide - comme je le fais en vain pour le même sujet depuis une vingtaine d'années avec vous et vos prédécesseurs - car je ne trouve pas de solutions et je suis obligé de chercher partout où cela semble possible.

J'ai besoin de trouver des solutions pour mettre fin à plusieurs injustices qui me sont imposées par l'Etat français depuis très longtemps.

Comme j'ai déjà envoyé des centaines ou des milliers de demandes pendant plus de vingt ans, et que cela n'a absolument rien fait avancer, je pense depuis quelques années que je ne

m'y prends pas de manière adaptée, ce qui semble logique puisque je suis une personne autiste (dont le handicap a été reconnu par la CDAPH).

Donc depuis environ cinq ans je tente de trouver une assistance socio-administrative publique et - naturellement - accessible.

Malheureusement, je ne trouve pas comment faire, et mes demandes d'aide à ce sujet restent sans réponses.

Normalement, c'est le Consulat de France à Rio de Janeiro qui devrait m'aider.

Ceci m'a d'ailleurs été confirmé par une lettre de la "MASAS" du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères du 22 octobre 2019, qui fait suite à "mon courrier du 9 octobre 2019" à votre attention. (Je ne vois pas de quoi il s'agit car j'envoie beaucoup d'appels au secours, mais je vous remercie quand même).

Malheureusement, malgré de très grands efforts de patience et de diplomatie de ma part pendant des mois, ce Consulat ne m'a pas fourni l'aide espérée, et il ne me répond même plus, depuis longtemps (même avec des lettres recommandées), à part une seule fois pour me dire que je ne devais pas m'inquiéter car ils lisent mes messages, mais je ne vois pas du tout en quoi cela pourrait m'aider.

Il faut dire que j'avais déjà sollicité ce Consulat durant le premier semestre 2017, mais il avait gentiment éludé mes demandes d'assistance socio-administrative, à tel point que j'ai fini par faire une grève de la faim pour qu'ils acceptent de comprendre que ma demande est sérieuse, et mes souffrances, réelles.

J'ai alors eu droit à un entretien, et le Chef de Chancellerie, très gentil, est même venu à mon domicile. Il m'a même expliqué (de manière crédible) qu'il avait compris une de mes lettres (ce qui est possible quand on les lit).

Ensuite, ce Consulat a essayé de faire ce qu'il pouvait par rapport aux deux demandes exprimées par ma grève de la faim :

- "Au moins un interlocuteur de l'Administration française pour régler mes problèmes d'injustices administratives"
- "Une assistance socio-administrative pour aider à la communication (par exemple avec cet interlocuteur)" puisque visiblement aucune de mes tentatives ne fonctionne.

Ces efforts consulaires ont eu pour résultat, après les vacances d'été 2017, que l'on m'a donné le nom d'une certaine Mme Karen Martinon, Cheffe de Cabinet (je crois) au SEPMPH, sans me donner de moyen pour la contacter.

J'ai tout de même réussi à obtenir son adresse de courriel (ainsi que celle de sa secrétaire, je crois), mais "naturellement" je n'ai jamais eu droit à la moindre réponse.

Au bout de plusieurs mois de tentatives, j'ai donc fini par envoyer une "bouteille à la mer", par colis recommandé à l'attention de Madame votre épouse, dont réception attestée par l'Elysée le 26 mars 2018. Sans réponse, là encore.

Quelque temps plus tard, mes parents m'ont appris incidemment qu'ils avaient reçu une lettre de Mme Cluzel, comme suite à une lettre désespérée de leur part (dont j'ignorais tout) envoyé pendant ma grève de la faim. Au bout de 10 mois...

J'ignore si cette lettre résulte de ma "bouteille à la mer" car faute de communication décente je suis obligé de me livrer à la "divination" mais si c'est le cas je vous prie de remercier votre épouse.

Evidemment la lettre de Mme Cluzel n'avait qu'un lointain rapport avec mes demandes, et pas la moindre utilité (elle était même contre-productive), mais tout cela est "normal" puisqu'il n'y a pas "au moins un interlocuteur" chargé de s'intéresser réellement au problème jusqu'au point de comprendre de quoi il s'agit. C'est bien pour ça que j'ai fait une grève de la faim, mais même comme ça, personne ne fait vraiment attention à ce que j'explique et à ce que je demande, donc EVIDEMMENT il est impossible de progresser ainsi.

(J'imagine que dans 10, 20 ou 30 ans je serai obligé d'expliquer encore ce genre de choses à vos successeurs.)

Par ailleurs, depuis environ cinq ans j'essaie d'obtenir de l'aide du Défenseur des Droits, mais là encore les difficultés sont semblables, le peu de réponses que je recevais ne correspondait pas aux problèmes et aux demandes que je décrivais (c'est à dire, en résumé, la cessation des injustices et au moins l'obtention de l'assistance nécessaire pour y parvenir.

J'ai expliqué très clairement et très poliment les erreurs et confusion permettant de comprendre que ces rares réponses ne correspondaient pas à la réalité (et d'ailleurs si c'était le cas, il y aurait alors un début de résolution des problèmes, ce qui visiblement n'arrange personne puisque c'est l'Etat qui est fautif sur toute la ligne).

"Naturellement" je ne reçois plus de réponses du DdD, depuis plus d'un an ou deux, malgré diverses lettres recommandées.

J'ai fait diverses tentatives auprès des services de "Justice", mais là on entre dans une autre dimension, et pour ne pas nous faire perdre du temps je dirais seulement que "au mieux", cette caste supérieure ignore souverainement mes misérables demandes.

Je sais qu'il y a aussi des possibilités avec l'ONU et l'Europe pour essayer de me défendre, mais d'une part je n'arrive toujours pas à croire que la France ne peut pas me fournir l'assistance sociale demandée (et à laquelle j'ai droit à plus d'un titre) et d'autre part j'imagine que ce serait compliqué, or je n'ai pas l'aide adéquate.

J'ai même interrogé "service-public.fr", où, au bout de très laborieux efforts, ils ont fini par conclure qu'ils ne savaient pas quoi me répondre.

J'ai aussi sollicité "Autisme Info Service", qui, en gros, est parvenue à la même conclusion. Mais ces deux services m'ont au moins répondu, et cela semblait sincère.

J'ai aussi pensé à demander de l'aide à des pays étrangers, mais c'est très difficile car la plupart des gens dans le monde croient réellement à l'idée de la France qui défend les Droits de l'Homme etc. etc. donc ce que je leur explique est complètement "incompréhensible".

Avec beaucoup beaucoup de travail, d'efforts (mais je n'ai que très peu de temps à consacrer à mes problèmes personnels puisque je suis presque entièrement dévoué à la défense de la cause des autistes - où là encore l'aide demeure invisible), peut-être qu'il serait possible de faire envoyer des messages depuis la Station Spatiale Internationale pour l'Elysée (le seul "organisme institutionnel" capable de dialogue - je crois, et surtout le seul doté du pouvoir de faire cesser cette aberration), et alors peut-être qu'une sorte de déclic se produirait et que quelqu'un déciderait de donner l'ordre de régler ces problèmes une bonne fois pour toutes (sans que cela ne se traduise par mon décès, toutefois - si possible).

Evidemment c'est une solution "surréaliste", mais au bout de vingt ans on en est là.

J'ai commencé à travailler à ce projet, sans trop y croire d'ailleurs.

(Certes, le 11 février 2020 vous avez dit que les handicapés devaient croire en leurs rêves, donc j'essaye quand même.

Mais croire au rêve selon lequel - comme dans un conte de fées - un jour le mutisme cessera et l'aide viendra, c'est une chose ; et obtenir ces résultats dans la vraie vie, c'en est une autre et c'est de celle-ci dont j'ai besoin.

A moins que vous ne considériez que les besoins et souhaits des handicapés devraient rester dans le registre du "rêve", ce qui n'était probablement pas votre propos.)

Ensuite, après les tentatives "de la dernière chance" dans l'espace, après avoir essayé tout ce qui est "physique", il reste le métaphysique, Lourdes, les marabouts peut-être, ce genre de choses. Mais c'est compliqué et il n'est pas sûr que cela fonctionne.

Et ensuite ?... Ensuite je serai très vieux, je finirai par disparaître, et l'Etat français n'aura jamais daigné faire le moindre effort pour réduire des tortures sur personne handicapée : merci vraiment.

En conclusion :

1/ En 1994-1995, l'Etat français me prive de liberté abusivement dans un hôpital psychiatrique par erreur pendant 15 mois (c'est presque trop facile à démontrer puisque d'une part ces "médesinges" à la Pierre Boule ne connaissaient même pas le syndrome d'Asperger donc leurs supputations "moisies" sont complètement à revoir, et d'autre part leurs certificats

médicaux d'H.O. n'étaient même pas dûment "circonstanciés" mais de simples opinions, sans faits précis, réels et attestés) ;

2/ En 2002, une fois rétabli de ce cauchemar (car il faut plusieurs années pour "revenir dans le monde des vivants" après un tel passage dans la plus horrible des injustices et des privations de la moindre liberté, y-compris celle d'être soi), j'ai la chance de trouver enfin un ami qui me permet de m'ouvrir à la société et de prendre confiance en la vie : alors l'Etat français, toujours vaillant quand il existe une "vacherie" particulièrement injuste à faire, décide de s'immiscer dans ma vie privée et dans notre belle relation (qu'il ne peut évidemment pas comprendre). Ici je ne peux pas expliquer plus car c'est trop de souffrance et la blessure est toujours aussi béante et douloureuse (le mot est faible) qu'au premier jour, le 24 juin 2002. Et "naturellement", RIEN, absolument rien n'a été fait pour faire cesser cette injustice. Une partie de ma vie, et de celle de mon ami, s'est arrêtée ce jour-là. Et depuis, l'Etat français fait mine de ne pas comprendre, pour ne pas avouer ses torts et ses fautes. C'est terriblement injuste, et "trop facile". Comment me défendre ??

3/ Pour essayer de faire cesser ces injustices, je demande l'aide socio-administrative à laquelle j'ai droit et qui visiblement est nécessaire, mais l'Etat ne me répond pas, ou me répond à côté et de manière inefficace puisque rien n'avance.

4/ En 2015, en proie à tant de "torture mentale" de la part de l'Etat français, je décide de m'échapper de ce grand n'importe quoi.

Mais si mon corps est désormais en sécurité (puisque à l'abri du risque toujours possible d'enfermement sur le moindre caprice du premier médecin public venu), la souffrance et la torture dues aux injustices administratives jamais ni réparées ni avouées ni même discutées est toujours présente, donc j'ai besoin de solutions, j'ai besoin de justice, et il faut que l'Etat français et la "République française" tiennent leurs promesses.

5/ En 2017, après un très grand nombre de demandes écrites, je fais une (courte) grève de la faim : l'Etat fait mine d'y accorder une certaine attention, juste pour que tout retombe dans le "néant administratif" quelques mois plus tard.

6/ En 2019, après encore de très nombreuses demandes et suppliques, l'Elysée finit par obtenir du MEAE une sorte de promesse d'aide, qui malgré tous mes efforts ne donne rien du tout...

7/ Et en juillet 2020, j'en suis encore à écrire le même genre d'appels au secours qu'il y a 10 ou 20 ans : si ce n'est pas de la torture étatique (sur personne handicapée, en plus), c'est quoi ?

L'Etat français - par l'entremise de ses sbires ahuris et égoïstes (et parfois assez minables) - m'enferme injustement et inutilement, puis s'immisce dans ma vie privée en la pourrissant, puis me pousse à l'exil, me refuse toute aide, et par-dessus le marché ne daigne même pas me répondre : si ce n'est pas de l'exclusion caractérisée, c'est quoi ?

Quand est-ce que l'Etat va enfin m'aider, va enfin faire ce qu'il doit faire ?

Pourquoi ne me répond-on pas ? Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter un tel supplice ??

Comment faire pour obtenir enfin de l'aide ? De la décence, de l'humanité, du respect des Droits de l'Homme, des Conventions internationales ?

Même si l'Etat sait qu'il a fauté, alors il faudrait au moins qu'il soit honnête, en me permettant de me défendre, même au moins "pour faire semblant" (ça, il sait faire).

Ou alors, est-il est si évident que j'ai raison et que j'obtiendrais facilement justice si on me donnait les moyens d'y accéder ?

Y a-t-il y a un mot d'ordre quelque part, pour me punir de quelque chose ? Une "liste noire" ? Un "mur des cons" ?... Ou sinon quoi ? Juste de l'incompétence doublée d'incurie ? Dans ce cas il faudrait revoir la devise de la France, et dire au monde qu'en fait les gens n'ont pas compris, que c'est juste une pièce de théâtre, une simulation. Et que l'Etat a ratifié la CDPH (par exemple) juste par sympathie mais sans songer sérieusement à l'appliquer.

Cela fait "mille fois" que je demande encore et toujours les mêmes choses.

"Au mieux", certains me reprochent de trop écrire... Pourtant j'attends généralement plusieurs mois (et parfois plusieurs années) entre chaque message. Donc si je n'ai même pas "le droit" de demander de l'aide, comment faire ???

Si mes demandes sont maladroites, ou trop ceci ou pas assez cela, admettons, mais alors comment faire, qui m'aide à "traduire" ??? Où est l'assistance, où est l'accessibilité ?

Est-ce que quelqu'un dans l'Administration française a déjà entendu parler de la CDPH et des droits des handicapés ? Ou sinon, au moins, de la "simple humanité" ?

Je ne vois que du mutisme et de la réticence aux efforts.

Les gens qui veulent comprendre comprennent facilement ce que j'explique.

On dit qu'il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Ca fait des années que je vous dis que je suis épuisé par tout ça.

Même pour l'Administration ce n'est pas très "rentable". Il me semble qu'il serait plus intelligent de décider de régler les problèmes, au lieu de laisser les gens tourner en bourrique pendant des décennies, et accessoirement de fatiguer des fonctionnaires qui se moquent bien de ce que je raconte, apparemment.

Après, quand des victimes un peu fragiles "pètent un câble" et qu'un drame se produit, on dit "c'était un déséquilibré"... Mais c'est ce "système" qui rend les gens "dingues" !

Le pire, c'est quand il n'y a même pas de dialogue.

En dialoguant, on arrive toujours à progresser.

Comment régler des problèmes quand tout dialogue est rendu impossible ?

Mais j'ai déjà posé cette question un nombre incalculable de fois.

Et me reprocher mes "répétitions", c'est le comble...

Si même le Président de la République n'a pas le pouvoir d'aider, alors qui est-ce ?

La République ? Mais le 11 février 2020 vous nous avez dit solennellement que la République serait toujours à nos côtés... Vous nous avez dit - très justement - que la culpabilité était "la vôtre"...

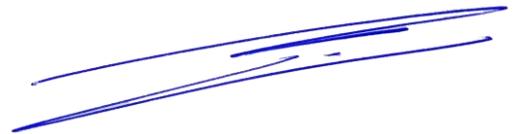
Mais comment transcrire ces belles paroles dans la réalité, quand on se heurte au mutisme et à l'inertie (pour ne pas dire la mauvaise volonté) de l'Administration française ??

Je vous prie encore une nouvelle fois de plus, à nouveau, de bien vouloir m'aider, ou au moins de me dire QUI va enfin le faire (nom, prénom, ou nom du service, avec coordonnées postales et courriel).

Dans cet espoir, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très respectueuse considération.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français



P.S. Maintenant je vais sur votre site Internet pour tenter d'envoyer mon message, et la première chose affichée, en gros, c'est "Jour historique pour l'Europe ! Pour la première fois, l'Europe va mettre en œuvre un plan de relance fondé sur la solidarité."

La solidarité...

Quand on lit ça, le cerveau essaie de refuser de fonctionner, face à tant de surréalisme.

La France parle de solidarité avec l'Europe, et n'est même pas capable de s'occuper décemment des autistes ou des autres personnes handicapées, ni même de répondre honnêtement à une personne handicapée qui demande - légitimement - la même chose depuis vingt ans...

Aidez-moi, ou expliquez-moi noir sur blanc que l'Etat français ne peut pas m'aider, et ensuite on passe à autre chose, mais de grâce faites cesser cette torture sans fin de la "Condamnation au Néant Etatique Français".

Merci.

*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée
11/02/2020



ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento.: 27/07/2020 Hora.....: 15:13:19
Caixa.....: 97336987 Matrícula.: 80522025
Lancamento.: 084 Atendimento: 00081
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 1856931779

DESCRIÇÃO	QTD.	PREÇO(R\$)
DOCUMENTO INTERNACI	1	29,90+
Valor do Porte(R\$)...	12,35	
Pais Destino: FRANCA		
Peso real (KG).....:	0,055	
Peso Tarifado:.....:	0,055	
OBJETO=> RR076012366BR		
REGISTRO (INTERNACIO:	10,00	
AVISO DE RECEBIMENTO:	7,55	
Selo.....:	29,90	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 29,90

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 29,90
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 29,90

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

Ganhe tempo!

Baixa o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
desta comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.0.06

20200724_ELO_ICAMDAAD---PR_
Nouvelle-demande-assistance-et-réponses